

## POÊLES À GRANULÉS DE BOIS Mise en œuvre, entretien et dépannage

### PUBLIC VISÉ

Chefs d'entreprise, gérants d'entreprise, commerciaux terrain, vendeurs magasin, ateliers, tailleurs de pierres pour cheminées, installateurs, responsables technique

### LIEU

FL Formation à Saint-Carreuc (22150)  
ou en intra-entreprise

### DURÉE

2 jours - 14 heures

### EFFECTIF

2 personnes minimum  
10 personnes maximum

### COÛT

Coût HT : 378 €  
Des prises en charge sont possibles, nous consulter pour les modalités.

### PRÉ-REQUIS

Débutant pour les appareils à granulés de bois. Une connaissance significative dans la pose d'appareils indépendants bois bûches est conseillée avant de suivre cette formation

### ENCADREMENT

Formateur expérimenté

### MODALITÉS DE SUIVI

- Feuille de présence émarginée (par demi-journée) par le stagiaire et le formateur.
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire
- Attestation de fin de formation

*Durée estimée entre la demande et l'entrée en formation : de 15 jours à 6 mois maximum après la demande (en fonction des places disponibles)*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les règles de mise en œuvre des appareils à granulés de bois indépendants dans le respect des nouvelles règles de l'art et de la réglementation en vigueur
- Savoir dimensionner et réaliser des installations et des raccordements d'appareils à granulés de bois
- Assurer l'entretien et la maintenance des systèmes installés
- Maîtriser les arguments commerciaux spécifiques des appareils à granulés de bois

### MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Apports du formateur

- Diaporama
- Salle de cours équipée d'un vidéo projecteur avec écran
- Exposés à l'aide de documents Powerpoint diffusés
- par vidéo projection - Extraits de la réglementation
- et documents de synthèse
- Travaux pratiques sur appareils bois
- Support de cours complet version papier et
- documentation sont remis au stagiaire

### PROGRAMME

#### Jour 1

- **Généralités**
- Label flamme verte
- Réglementation
- Marquage CE
- Les combustibles : granulés de bois
- La combustion des granulés de bois (PCI, etc.)
- Les appareils : inserts, cuisinières, poêles à granulés, appareils mixtes bûches/granulés
- **La mise en œuvre des appareils à granulés de bois**
- Fonctionnement des appareils, amenée d'air comburant, dimensionnement de l'appareil
- **La mise en œuvre de l'évacuation des produits de combustion pour les appareils à granulés de bois** - Désignation des conduits de fumée
- Dimensionnement des conduits de fumée - Mise en œuvre des conduits de fumées (arrêté du 22/10/69, zone 1)
- Mise en œuvre des conduits concentriques en terminal vertical en toiture (zone 2) et horizontal en façade (zone 3)
- Conduits de raccordement
- Tubage des conduits de fumée

#### Jour 2

- **Entretien des appareils à granulés**
- Composition d'un appareil, composants à nettoyer, méthodes de nettoyage, intérêt du nettoyage, fréquence et risque en cas d'encrassement
- **Pannes et remèdes**
- Evocation et traitement de différentes pannes à travers des travaux pratiques